

Attestation d'habilitation d'examineur - correcteur

Je soussigné, Pierre-François MOURIER,
directeur général de France Éducation internationale,
atteste que

MERVAL Sébastien

est habilité(e) à corriger les épreuves écrites et orales des examens DELF DALF pour les niveaux suivants :

C1 C2

La présente attestation fait suite au stage de formation organisé à

Wellington (NOUVELLE-ZELANDE)

du **01/05/2021** au **02/05/2021**

Elle est valable jusqu'au 02/05/2026.

Fait à Sèvres, le 05/05/2021

